UNSA Défense

PROFESSION DE FOI
CSA MINISTÉRIEL



NOTRE PRIORITÉ :
des améliorations pour tous

NOTRE ADN :
des délégués proches de vous

NOTRE MÉTHODE :
analyser, proposer, négocier

NOTRE EXIGENCE :
connectés à votre réalité

NOTRE LIGNE :
sérieux et engagés pour vous défendre

UNSA DÉFENSE,
votre voix, notre force !

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité



LES ATTRIBUTIONS DU CSA :

Le **Comité Social d'Administration Ministériel** se réunit plusieurs fois par an, sous la présidence du Ministre des Armées en associant les élus du personnel aux décisions. Le CSA examine et vote les textes réglementaires, la Décision Ministérielle liée aux transformations, l'organisation générale des services, la stratégie RH, la formation, l'égalité professionnelle, les conditions de travail.

La **Formation Spécialisée** instituée au sein du CSAM se réunit 2 fois par an. Elle a pour objectif de maintenir un cadre dédié à l'examen des sujets relatifs à la santé, sécurité et conditions de travail.

NOTRE BILAN 2023-2026 : NOUS ÉTIONS LÀ !

► **L'UNSA engage sa signature sur le plan « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes et contre les violences à caractères sexuels et sexistes ».**

► **L'UNSA étudie la décision ministérielle et le Plan d'Accompagnement des Transformations** et soutient chaque agent.

► **L'UNSA maitrise les Lignes Directrices de Gestion**, œuvre sans relâche pour la mise en place de parcours professionnels valorisants, du local au ministériel.

► **L'UNSA améliore la mise en place d'une Protection Sociale Complémentaire de bon niveau**, à un tarif modéré et stable sur la durée du marché PSC (de 27€ à 41€), assortie d'un accompagnement social pour les plus fragiles.

► La **Loi de Programmation Militaire 2024-2030 ne peut se faire ni au détriment du modèle social français ni à celui des 68000 personnels civils**.

► **L'UNSA valide le plan « Handicap / Inclusion » du ministère des Armées**.

► **L'UNSA a porté la transposition de la nouvelle convention collective de la métallurgie aux agents ICT et TCT du MinArm**.

► **L'UNSA refuse la sous-catégorisation des 14000 agents sous contrat** (dont 5000 ICT-TCT) et rejette toute opposition avec les titulaires.

► **L'UNSA dénonce « l'archipélisation » des rémunérations**, une constellation de situations hétéroclites faisant la part belle à l'arbitraire de l'employeur. L'UNSA saisit la justice pour généraliser les revalorisations IFSE à tous les agents.



POUR LE MANDAT 2027 - 2030 :

- **L'UNSA exige : une revalorisation immédiate de +10% de la valeur du point d'indice et son indexation sur l'inflation ; une refonte complète des grilles indiciaires de la catégorie C à la catégorie A+, l'intégration des régimes indemnitaires dans le calcul de la retraite.**
- **L'UNSA exige une indemnité de « maltraitance » pour les agents publics** face à l'inflation cumulée 2006/2026 de 39% et la revalorisation du point d'indice sur la même période de 8%.
- **L'UNSA exige la mise en place de véritables parcours professionnels**, l'arrêt des distorsions d'emploi, l'arrêt des pénalités pour les agents en mobilité. **Surtout l'UNSA exige la fin de la discrimination par l'âge dans les choix d'avancements.**
- **L'UNSA propose la gratuité des repas pour les personnels civils.**
- **L'UNSA propose l'intégration d'une ligne budgétaire dédiée aux 68000 personnels civils dans la Loi de Programmation Militaire.**
- **L'UNSA propose la négociation d'un nouvel accord-cadre ARTT** respectueux des attentes et des aspirations des agents.
- **L'UNSA exige la subrogation pour les agents sous contrat**, la proratisation du plafond de la sécurité sociale pour les agents à temps partiels et propose un nouveau « plan Sauvadet » de titularisation.
- **L'UNSA propose la mise en place d'examens professionnels de changement de grades pour les adjoints administratifs, les ICD et les ATMD.**
- **L'UNSA demande la prise en compte de la charge mentale des agents de la filière sociale** et **leur droit à la déconnexion**.
- **L'UNSA demande la reconnaissance de l'engagement des agents paramédicaux** par la revalorisation de la prime de service et de l'indemnité de recherche scientifique.
- **L'UNSA demande le remplacement de tous les départs en retraite des ouvriers par des recrutements statutaires**, la majoration de la prime de rendement à 22% pour tous, la création des échelons 10 à 12, la suppression des abattements de zones, l'élargissement des professions ouvertes au recrutement.
- **L'UNSA propose les mêmes droits d'accès aux logements ministériels pour tous.**
- L'UNSA propose l'intégration des objectifs de **Qualité de Vie et de Conditions de Travail (QVCT)** dans les règlements intérieurs.
- **L'UNSA propose la mise en place d'un guichet unique pour les agents victimes de discriminations, de violences à caractères sexuels et sexiste et/ou de violences sous toutes leurs formes.**

LE MOT DE LA FÉDÉRATION



Le mandat 2023/2026 s'achève. Bien-sûr des sujets et des actions restent à améliorer ou à mettre en œuvre, néanmoins la photographie 2026 ne ressemble pas à celle du début de mandat. Vos élus-es UNSA Défense ont œuvré sans relâche tout au long de ces 4 années et sur l'ensemble des thèmes de l'agenda social du ministère.
Le contexte a changé, entre menaces hybrides, contexte géopolitique, loi de programmation militaire 2024/2030, préparation des armées à un engagement majeur, création de nouvelles structures (AMIAD, CND, D2ID, CSRH) et toutes les réformes engagées sur cette mandature. Ce contexte impose de disposer d'élus UNSA sérieux, lucides et sachant garder leur enthousiasme et leur détermination à vous représenter, vous défendre et vous informer sans relâche. L'UNSA reste votre syndicat des petits matins, de tous les matins car ceci est l'ADN de l'UNSA : PROCHES DE VOUS.

Votre voix notre force. Votez UNSA Défense du 3 au 10 décembre 2026 !

NOS CANDIDATS UNSA DÉFENSE :

1 - Laurent Tintignac - SIAé - OE CE	16 - Stella Rifflard - SIAé - TCT
2 - Nathalie Albertin - Air - AAE	17 - Etienne Vaillant - SIMu - OE CE
3 - Francis Dubois - DGA - ICD	18 - Bruno Normand - SCA - SA
4 - Stéphanie Pivoteau - DGA - ICD	19 - Virginie Bothorel - SID - AAE
5 - Nathalie Martin - Terre - SA	20 - David Masson - Terre - OE CE
6 - Stéphane Simon - DGA - OE CE	21 - Selma Hamdi - DTIE - AAAE
7 - Graziella Penot - SSA - ASC	22 - Bruno Ossola - SIAé - OE CE
8 - Jean-Luc Bonhomme - DRHMD - AAE	23 - Nadège Bezard - SSA - SA
9 - Guillaume Keusseian - DSNJ - AAAE	24 - Riski Djidda - Terre - OE CE
10 - Fabien Chassagne - DGA - ICT	25 - Delphine Meisse - DRHMD - ASS
11 - Joël Massé - DSNJ - ICD	26 - Cédric Gueirard - SIAé - TSO
12 - Elian Barrère - EMA - ICD	27 - Nawel Benidder - SSA - AS
13 - Geoffroy Beaudoin - SCA - SA	28 - Jean-Noël Kukla - SID - TSEF
14 - Nathalie Simonet – Air – ATMD	29 - Florian Moulin - SIAé - OE
15 - Christiane Cloarec – Marine - SA	30 - Eric Maurice - DGA - ICD

01.42.22.37.02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion
@UnsaDefense
UNSA Défense 78 et 80 rue Vaneau - 75007 PARIS

Édition : août 2026 - Ne pas jeter sur la voie publique